

Valorisation et développement du chevreau de Zemmour Zaer

Ces pays ont une forte tradition d'élevage, des fois transhumant. L'élevage des caprins s'intègre parfaitement dans ce milieu de montagne, du moment qu'il arrive à valoriser des ressources végétales très riches en lignine. L'élevage des caprins a toujours été associé à celui des ovins pour des raisons de complémentarité car les deux espèces jouent des rôles différents et complémentaires. Les caprins sont souvent élevés dans les zones d'altitude limitrophes des forêts. Ils sont conduits de manière extensive avec l'essentiel de l'alimentation provenant des ressources pastorales et forestières. La contribution des caprins au revenu des éleveurs est certaine.

Les chevreaux produits ont des poids carcasses légers. Leur viande est réputée moins grasse, contenant moins de cholestérol et plus riche en acides gras polyinsaturés que la viande ovine. Il y a de plus en plus une tendance préférentielle du consommateur pour la viande du chevreau. Même pour l'Aïd, de plus en plus de consommateurs optent pour le chevreau.

I. Importance socio – économique et environnementale

L'élevage caprin joue un rôle important dans la vie socio-économique des populations rurales d'Oulmès, Le cheptel caprin de la province est estimé à 179 890 têtes dont 20% existe dans la zone de Oulmès.

La conduite des caprins est extensive, et est destinée à la production de viande, l'alimentation est basée essentiellement sur les ressources forestières. Les chèvres ne bénéficient d'aucune complémentation. Seules les chèvres malades ou faibles reçoivent un appoint alimentaire. Les chevreaux ne reçoivent généralement pas une complémentation. Contrairement aux agneaux, les chevreaux sortent avec leurs mères sur les parcours dès leur jeune âge.

II. Organisation de la filière

2.1 Cartographie de la filière

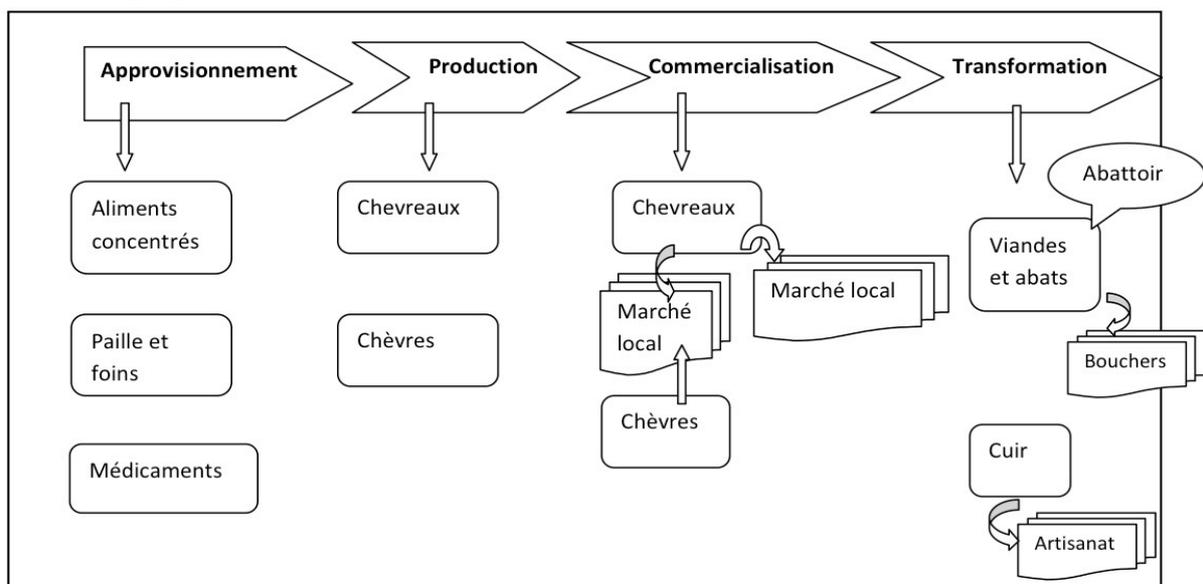


Figure 14 : Organisation de la filière du chevreau de Zemmour Zaer.

L'approvisionnement en aliments concentrés est assuré par les provendiers. La paille et le foin est assuré par les camions qui viennent des régions céréalières (Chaouia et Sais). Les médicaments et les soins vétérinaires sont assurés par les vétérinaires privés. La production en chevreaux s'étale entre le mois de mars et juillet. Ces chevreaux sont soit commercialisés dans la zone, soit exportés vers des zones connues pour la forte consommation de viande caprine comme le Sous. La viande caprine est très demandée dans la zone. Son prix est sujet à des variations très minimes contrairement à celle des ovins et des bovins.

2.2 Les principaux acteurs

Les principaux acteurs qui interviennent dans la filière sont :

2-2-1 Les producteurs

Les producteurs sont les éleveurs qui possèdent des troupeaux. Ils peuvent être soit des petits, des moyens ou des grands éleveurs. Ils peuvent être soit propriétaires de leurs troupeaux, soit associés à d'autres éleveurs.

2-2-2 Les intermédiaires

Les intermédiaires sont de deux types. Des spéculateurs (chenakas) qui achètent les animaux et les revendent à des prix bénéfiques. Les intermédiaires viennent des fois d'autres régions. Ils peuvent soit vendre le jour même au même souk, soit dans un autre souk. Les intermédiaires peuvent acheter au niveau des exploitations pendant les périodes de l'Aid Al Adha. Les intermédiaires peuvent être des courtiers (sbaybia) qui ont l'art de négocier. Ces courtiers souvent négocient l'achat ou la vente des animaux pour d'autres éleveurs.

2-2-3 Les bouchers

Au sein de cette activité, on distingue les bouchers citadins et ceux du souk. Les bouchers citadins ont des boucheries en ville qu'ils ouvrent chaque jour. Ces boucheries sont équipées en réfrigérateur, hachoir pour la viande hachée. Ceux du souk n'ont qu'un local au souk où ils vendent les animaux abattus le jour même. Ces boucheries du souk ne sont pas équipées en réfrigérateurs. Ils peuvent faire plus d'un souk hebdomadaire.

2-2-4 L'Association Nationale des Ovins et des Caprins (ANOC)

La présence de l'ANOC est plus marquée en matière de production ovine puisqu'on note un certain nombre de groupements d'éleveurs. En matière de production caprine, les activités de l'ANOC sont très récentes puisque les groupements d'éleveurs sont en cours de création. L'intervention de l'ANOC dans la région a permis d'initier une dynamique de développement de l'élevage caprin à travers un encadrement de proximité et un appui à certains éleveurs dans le domaine de la commercialisation, mais cette action concerne une petite minorité de ce type d'éleveurs (3% environ).

2-2-5 Les départements du Ministère de l'Agriculture

Les départements du ministère de l'agriculture : responsables des mises en œuvre des programmes agricoles locaux sont peu présents dans cette filière. D'après les participants aux ateliers, les éleveurs caprins bénéficient seulement des campagnes de vaccination. L'encadrement et la formation des éleveurs sont absents, et d'après les mêmes personnes, ceci

est dû probablement au manque de moyens humains et matériels, au contexte naturel et socioéconomique, et du caractère non prioritaire de cette filière par rapport à d'autres activités dans la région.

Malgré la place socioéconomique de l'élevage caprin dans la région, il n'a bénéficié d'aucune politique de développement à l'instar des programmes exécutés au profit des ovins et des bovins dans cette même région.

2-2-6 La chambre de l'agriculture

Il est à noter l'absence de toute activité de la chambre de l'agriculture en matière d'élevage caprin comme l'organisation de manifestations comme les foires et les concours.

III. Tendances du marché de la viande du broutard Zemmour Zaer

3.1 Animaux commercialisés dans le souk d'Oulmès

Les effectifs des animaux commercialisés dans le souk d'Oulmès pendant une année sont de 27000, 12000 et 19000 têtes respectivement pour les ovins, bovins et caprins. Les prix moyens des caprins selon leur catégorie sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 2. Intervalle des prix de ventes des différentes catégories des ovins

Catégories de caprins	Intervalle de prix (en Dh)
Chèvre suitée	900
Chèvre de réforme	300
Chevrette	400
Chevreau	600
Bouc	1300

3.2 Evolution de l'abattage de la viande caprine

La figure 2 présente les effectifs des caprins abattus dans la province de Khemisset et le cercle d'Oulmès. Les abattages des caprins sont en nette diminution dans la province de Khemisset ; de l'ordre de 24% entre 2008 et 2010. La même tendance est observée au niveau de l'abattoir d'Oulmès ; une baisse de 43,5% pour la même période. Cette diminution au niveau des effectifs abattus s'est traduite par une baisse au niveau des quantités de viande caprine. Les poids carcasses des caprins abattus sont reportés dans le tableau 3.

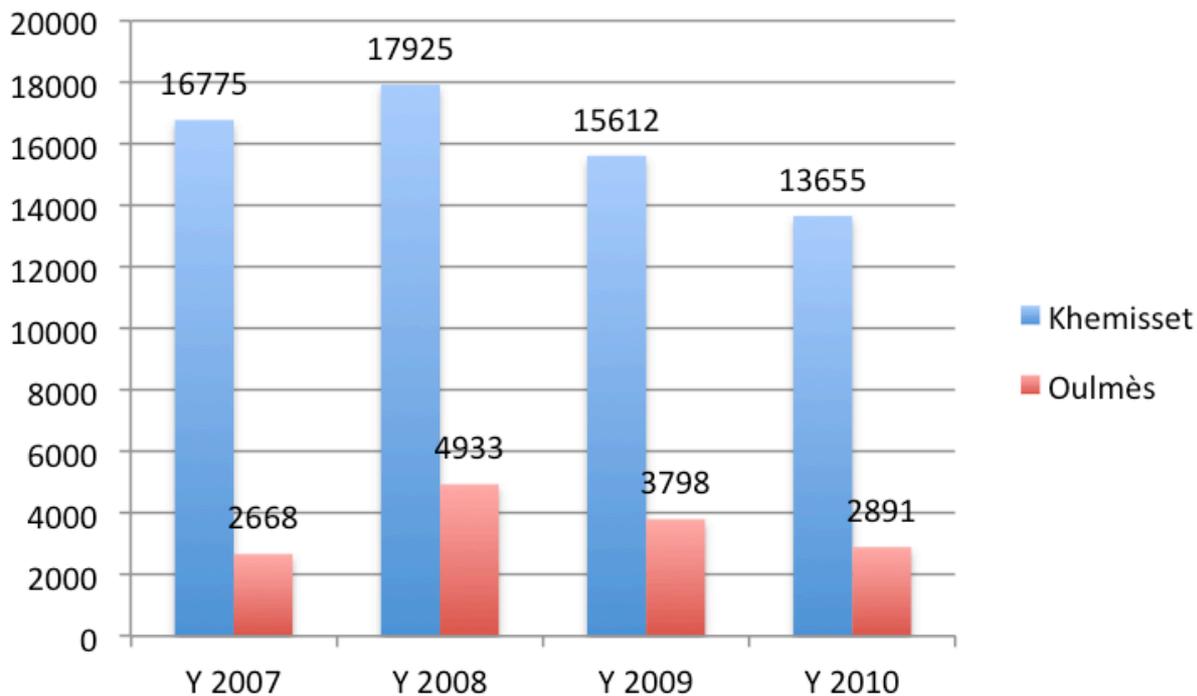


Figure 2. Les effectifs des caprins d'abattage pour la province de Khémisset et le cercle d'Oulmès

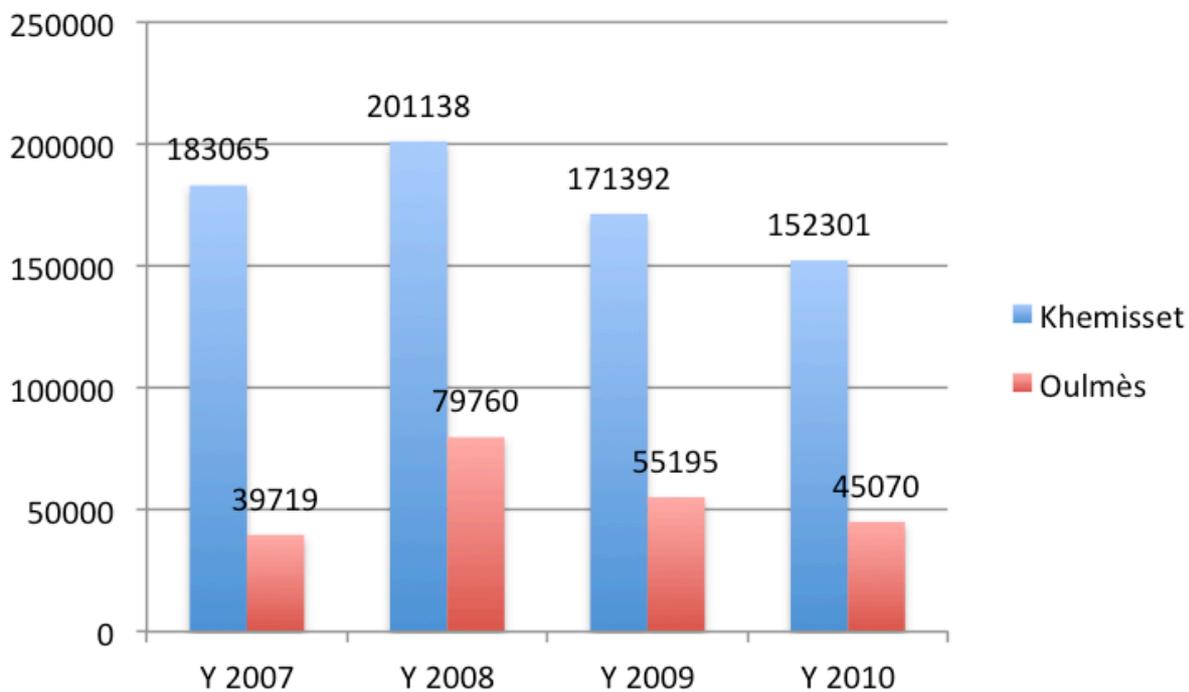


Figure 3. Les quantités de viande caprine (en Kg) d'abattage pour la province de Khémisset et le cercle d'Oulmès

Tableau 3. Poids carcasses moyens des caprins abattus dans la province de Khémisset et le cercle d'Oulmès.

	Années			
	2007	2008	2009	2010
Oulmès	14,88	16,16	14,53	15,59
Khemisset	10,91	11,22	10,98	11,15

L'examen du tableau 3 indique la légèreté des carcasses des caprins abattus dans l'ensemble de la province de Khémisset contrairement à ce qui se passe dans la zone d'Oulmès où le poids moyen de la carcasse a varié entre 14 et 16 kg.

3.2 Principales contraintes de la filière de viande du chevreau Zemmour Zaer

Les principales contraintes sont :

- **Absence d'identification des animaux**

A l'exception des troupeaux encadrés par l'ANOC, il n'y a pas d'identification des animaux. La clef pour le succès de la qualification de la viande du chevreau est l'identification pour suivre l'historique de l'animal (traçabilité).

- **Insuffisance de l'alimentation**

Cette insuffisance se fait sentir surtout pendant l'hiver qui coïncide avec la période de chevretage (fin de gestation et lactation) et la période de soudure. Ce manque d'alimentation est dû à la faiblesse des stocks, la cherté des aliments concentrés et le peu de vulgarisation sur les atouts d'une conduite alimentaire raisonnée. La chèvre est considérée comme un animal qui doit chercher sa nourriture. La disponibilité des aliments aux éleveurs doit être assurée à travers création d'unité de vente d'aliments à l'image de celle installée à Azrou.

- **Faiblesse des performances de reproduction**

Les performances de reproduction sont faibles pour deux principales raisons : 1) l'insuffisance de l'alimentation et 2) la qualité des reproducteurs qui sont souvent issus des troupeaux.

- **Faiblesse des performances de production**

L'insuffisance alimentaire et la rigueur de l'hiver dans les zones de montagnes engendrent des taux de mortalités élevées chez les jeunes. De même, cette insuffisance alimentaire explique la faiblesse de la croissance des jeunes. Ces facteurs contribuent fortement à la faiblesse des performances de production.

- **Forte incidence des dominantes pathologiques**

Les éleveurs ont rarement recours à des traitements pour les caprins. Ces derniers sont considérés comme rustiques et ils peuvent s'en passer de ces actes. Les conséquences immédiates sont les fortes mortalités chez les jeunes et les faibles performances.

- **Absence des conditions d'abattage**

A part les abattoirs municipaux, les autres sont des tueries qui se présente comme une simple structure composée d'une seule salle où se déroule l'ensemble des opérations (saignée, dépouillement, pré-découpe des carcasses, lavage des tripes et des boyaux, contrôle vétérinaire, ...).

- **Faible organisation professionnelle des éleveurs**

Dans la région de Rabat – Salé – Zemmour – Zaer, il y a l'ANOC. Cependant, les missions de l'ANOC sont davantage orientées vers l'amélioration génétique et rarement la commercialisation.

IV. Proposition de plan de développement pour la filière viande de la race Oulmès Zaer

4.1 Justificatif et objectifs

Les populations caprines sont très adaptées aux conditions du milieu. La tradition de l'élevage est une activité ancestrale dans ces pays de montagne. Les caprins ont un rôle socio-économique très intéressant. Le faible coût de production est très adapté au pouvoir des petits éleveurs. C'est une activité qui alimente la trésorerie des exploitations tout au long de l'année. Leur viande est de très bonne qualité nutritive. Le couvert végétal diversifié de la zone rend la viande produite dans ces zones de montagne très typique. Ce qui explique l'appréciation des produits caprins à l'échelle locale et nationale donnant lieu à une réelle demande des produits caprins au niveau des grandes agglomérations urbaines. En effet, la viande caprine est un produit de plus en plus recherché, car c'est une viande maigre (50 à 65% moins grasse que la viande de bœuf), sans cholestérol, ayant une excellente valeur nutritive et un goût plus doux que celui de l'agneau.

L'objectif global est l'amélioration de la filière caprine. Cette amélioration ne peut se réaliser sans la levée des contraintes d'ordre techniques, celles d'ordre organisationnel et en derniers celles ayant trait à la commercialisation.

4.2 Les résultats attendus

- **Amélioration du patrimoine génétique**

Cet ensemble d'actions devrait avoir comme finalité l'identification et la fixation des populations locales. Parmi les outils à mettre en œuvre, on peut avancer le contrôle de croissance chez les jeunes, le contrôle du niveau de production laitière chez les chèvres, le contrôle des mensurations sur les animaux vivants en plus du contrôle de la qualité de la viande.

- **Connaissance des systèmes production**

Les systèmes de productions des caprins sont mal connus dans les zones de montagne de la région de Rabat Salé Zemmour Zaer. Sans une bonne connaissance des systèmes de production, il est très difficile de promouvoir la production de viande caprine et sa valorisation par la qualification.

- **Amélioration de l'alimentation des troupeaux**

Les éleveurs basent l'alimentation des troupeaux caprins sur les ressources sylvo-pastorales. Ce qui se traduit par un amaigrissement hivernal sévère. La conduite alimentaire des chèvres doit prendre en considération l'état physiologique des animaux et la période de l'année. L'alimentation des caprins doit se faire en respectant leurs besoins. Un effort de vulgarisation du rationnement de l'alimentation des caprins est nécessaire. Par ailleurs, l'amélioration des conditions d'acquisition des aliments concentrés par le biais de coopératives de service peut faciliter l'approvisionnement des éleveurs. L'amélioration des conditions alimentaires des ovins devrait s'articuler autour de deux axes : 1) augmentation des disponibilités alimentaires par la réhabilitation et l'amélioration des ressources et 2) le rationnement par l'établissement des recommandations nutritionnelles et la formulation des rations alimentaires.

- **Etablir un calendrier prophylactique**

Ce calendrier prophylactique devrait contrecarrer les maladies à grande incidence sur la production caprine. Ce calendrier concerne principalement le complexe entérotaximie, les parasites digestifs et respiratoires, les parasites externes et les tiques.

- **Améliorer l'habitat des animaux ;**

Les bergeries sont rarement conformes aux normes. Les bâtiments d'élevage caprin se réduisent souvent à des zribats ou des refuges très mal aérés. La médiocrité des bâtiments d'élevage contribue à la faiblesse des performances de production des caprins.

- **Résoudre le problème de la main d'œuvre qui devient de plus en plus rare ;**

Il est de plus en plus difficile de trouver des bergers. Parmi, les raisons pour un tel phénomène, nous pouvons évoquer la faible rémunération des bergers. Le métier de berger est souvent mal vu et sous estimé. Une école de bergers peut relever le métier de berger.

- **Organisation des éleveurs**

L'organisation professionnelle qui portera le projet doit être structurée autour de la production et la commercialisation du chevreau Zemmour Zaer. Cette association devrait collaborer de façon étroite avec l'ANOC qui se chargera des aspects d'amélioration génétique.

- **Amélioration des conditions d'abattage :**

L'abattoir doit répondre aux normes d'hygiène. Les conditions d'hygiène dans l'abattoir doivent être vérifiées moyennant des analyses régulières. Tout est mis en œuvre pour garantir le confort et l'hygiène des ovins avant et après l'abattage. Une fois abattues les carcasses doivent être placées immédiatement en chambre froide pour l'opération de ressuage. Les conditions de refroidissement des carcasses sont contrôlées. C'est pendant cette étape que le muscle devient viande.

- **Promotion du chevreau Zemmour Zaer**

Tous les ingrédients sont réunis pour une valorisation du chevreau de Zemmour Zaer :

- La flore de ces zones de montagne est très riche en plantes aromatiques et médicinales très pourvues en huiles essentielles connues pour leur pouvoir aromatique responsable de l'aromatisation de la viande des chevreaux ;
- Une bonne technicité des éleveurs.

Mais la viande de ces chevreaux reste peu connue pour une grande partie des populations de ces régions. Des efforts sont nécessaires pour faire connaître la qualité de cette viande caprine. D’où la nécessité de procéder à une promotion de la viande caprine en l’associant à son contexte socio – culturel.

4.3 Modèle proposé pour le fonctionnement de la filière

4.3.1 Axes stratégiques pour le développement de la filière

La stratégie d’ensemble visant à moderniser la filière et à mieux valoriser le produit dans le cadre d’un développement durable, repose sur les axes suivants :

- **Axe 1 : Améliorer la conduite des troupeaux**

Sensibilisation des éleveurs à l’intérêt de la conduite des troupeaux caprins par l’organisation d’ateliers. Cette sensibilisation devra couvrir tous les aspects de la conduite :

- ✓ **Identification des animaux**

L’identification est l’étape préalable dans tout projet de qualification. Cette identification facilitera la traçabilité de l’animal tout au long de la filière (de l’élevage jusqu’à l’abattoir).

- ✓ **Amélioration de l’alimentation des troupeaux**

Les éleveurs basent l’alimentation des troupeaux sur les ressources sylvo-pastorales. Pour satisfaire tous leurs besoins surtout en période de forts besoins, la ration peut être équilibrée avec du foin, des céréales ou des aliments complémentaires achetés. La ration alimentaire doit couvrir les besoins (besoin d’entretien, besoin d’allaitement, besoin de croissance et besoins d’engraissement). La formulation de la ration doit respecter les principes du rationnement.

- ✓ **Amélioration de l’acquisition de l’alimentation des troupeaux**

Il est tout à fait envisageable d’organiser les éleveurs pour l’acquisition des aliments à l’image de ce qui se fait dans d’autres régions du Maroc comme le Moyen Atlas (Azrou).

- ✓ **Etablir un calendrier prophylactique**

Les traitements vétérinaires devront couvrir les dominantes pathologiques qui prévalent dans la région notamment les parasites internes, externes et l’entérotoxicité. Ces traitements doivent être enregistrés sur un cahier sanitaire d’élevage. De même, les ordonnances et le cahier sanitaire doivent être conservés sur l’exploitation pendant 5 ans au minimum.

- ✓ **Améliorer l’habitat des animaux ;**

La conception d’étables doit répondre aux normes internationales. Pour créer les conditions de production optimales pour les ovins et surtout assurer leur bien être, les bâtiments doivent être maintenus propres, suffisamment éclairés et aérés.

- ✓ **Résoudre le problème de la main d’œuvre qui devient de plus en plus rare ;**

Il est de plus en plus difficile de trouver des bergers. Parmi, les raisons pour un tel phénomène, nous pouvons évoquer la faible rémunération des bergers. Le métier de berger est souvent mal vu et sous estimé. Une école de bergers peut relever le métier de berger.

▪ Axe 2 : Amélioration des circuits de commercialisation

Les circuits de commercialisation sont peu propices à l'éleveur. Une des raisons est l'obligation des éleveurs à vendre à des moments peu propices. La main mise des intermédiaires sur le souk minimise les marges des éleveurs. La vente sur pieds est certainement peu profitable aux éleveurs. Le renforcement du circuit de commercialisation doit répondre aux attentes suivantes : i) une meilleure rentabilité pour le producteur, ii) une parfaite traçabilité de l'animal et iii) une stabilité dans l'offre.

▪ Axe 3 : Organiser la filière

✓ **Création de l'infrastructure : Amélioration des conditions d'abattage**

L'abattoir doit répondre aux normes internationales. Il doit disposer de toutes les installations d'abattage et les conditions de refroidissement des carcasses. Les mesures d'identification des carcasses puis des pièces de viande permettent en permanence de remonter jusqu'au bovin vivant. Chaque animal doit arriver à l'abattoir correctement identifié : il porte ses deux boucles et est accompagné de son Passeport.

✓ **Organisation des éleveurs**

La création d'une organisation professionnelle s'impose. L'organisation professionnelle qui portera le projet doit être structurée autour de la production et la commercialisation du chevreau Zemmour Zaer. Elle devra assurer la promotion de ce produit

▪ Axe 4 : Promouvoir la filière

Le produit de terroir doit être au centre d'un certain nombre d'activités touristiques, culinaires. Les Moussems peuvent servir pour véhiculer et faire connaître ce produit de terroir. La fête de la transhumance peut constituer un événement pour véhiculer et faire connaître le produit et par la même occasion sauvegarder un tel héritage qui participe à la préservation de l'intégrité écologique de l'écosystème.

▪ Axe 7 : Assurer le développement durable de la filière

Le développement durable de la filière nécessite une formation des techniciens et un encadrement des éleveurs en matière de conduite technique des troupeaux. L'encadrement des éleveurs doit toucher aux aspects de la conduite des troupeaux et à la préservation des ressources pastorales. Pour éviter tout dysfonctionnement au niveau des organisations professionnelles qui portent le projet, il est indispensable d'organiser des formations pour leurs responsables.

Le tableau 3 donne la déclinaison des axes stratégiques.

Tableau 3. Déclinaison des axes stratégiques en actions

Axe 1 : Améliorer la conduite des troupeaux
Partenaires : DRARSZZ, ONSSA, organisations professionnelles locales
Action 1.1 : Sensibilisation des éleveurs
Action 1.2 : Organisation des éleveurs
Action 1.3 : Identification des animaux et des élevages
Action 1.4 : Amélioration de la conduite alimentaire des troupeaux
Action 1.5 : Améliorer les performances de troupeaux
Action 1.6 : Etablir un calendrier prophylactique et améliorer l'habitat des troupeaux
Action 1.7 : Initier la finition des jeunes par les éleveurs.
Axe 2 : Améliorer les circuits de commercialisation
Partenaires : DRARSZZ, organisations professionnelles locales, IAV Hassan II, INRA, ENA de Meknès
Action 2.1 : Etalement de la commercialisation sur l'année
Action 2.2 : Formation des éleveurs en matière de commercialisation
Action 2.3 : Commercialisation par le poids au lieu de l'animal sur pieds
Axe 3 : Organiser la filière
Partenaires : Partenaires : DRARSZZ, ONSSA, organisations professionnelles locales, ODECO, IAV Hassan II, INRA, ENA de Meknès, Privé
Action 3.1 : Amélioration des conditions d'abattage
Action 3.2 : Organisation des éleveurs
Axe 4 : Promouvoir la filière
Partenaires : DRARSZZ, organisations professionnelles locales, ODECO, Ministère du tourisme, Privé
Action 4.1 : Adopter des mesures incitatives pour l'investissement dans la filière
Action 4.2 : Améliorer en associant la filière à des activités culturelles et touristiques
Axe 5 : Assurer le développement durable de la filière
Partenaires : DRARSZZ, organisations professionnelles locales, ODECO, Ministère du tourisme, Privé
Action 5.1 : Assurer la formation et l'encadrement des techniciens de la filière
Action 5.2 : Assurer la formation des éleveurs
Action 5.3 : Assurer la formation des responsables des organisations professionnelles